

Accompagnement dans l'emploi et accompagnement vers l'emploi

Introduction au dossier

Dominique Goux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/3669>

DOI : 10.4000/travailemloi.3669

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2009

Pagination : 7-8

ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Dominique Goux, « Accompagnement dans l'emploi et accompagnement vers l'emploi », *Travail et Emploi* [En ligne], 119 | juillet-septembre 2009, mis en ligne le 30 septembre 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/3669> ; DOI : 10.4000/travailemloi.3669

Accompagnement dans l'emploi et accompagnement vers l'emploi

Introduction au dossier

Dominique Goux (*)

Le principe et la nécessité de l'« accompagnement » se sont peu à peu imposés dans les politiques publiques d'emploi et d'insertion sociale depuis le début des années quatre-vingt-dix. Pour ce qui concerne l'emploi, on a l'habitude de distinguer ce qui relève de « l'accompagnement vers l'emploi », faisant référence à toutes les formes d'aide à la recherche d'un emploi pour les personnes sans emploi, de ce qui relève de « l'accompagnement dans l'emploi », pour parler des différentes formes d'aide proposées aux personnes ayant déjà un emploi pour qu'elles accèdent à un emploi pérenne (personnes salariées dans des entreprises d'insertion, en contrat aidé, venant de créer une entreprise, *etc.*). L'accompagnement vers l'emploi s'est particulièrement développé depuis la mise en œuvre du Programme d'action personnalisé pour un nouveau départ (dit PAP-ND) au début des années 2000. Le Plan de cohésion sociale a poursuivi dans ce sens : il a consisté, entre autres choses, à renforcer les dimensions de l'accompagnement des salariés dans l'emploi sur des contrats ciblés pour d'anciens chômeurs ou sur d'anciens bénéficiaires de minima sociaux.

Dans ce contexte, en février 2006, la Dares lançait un appel à projets de recherche sur « l'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi ». Il visait deux objectifs principaux. Le premier était de mieux comprendre la spécificité de l'accompagnement tel qu'il est proposé en France, en analysant les outils mobilisés dans le cadre de l'accompagnement, les pratiques professionnelles des personnes en charge de l'accompagnement et les modes de coordination entre les différents acteurs de l'accompagnement. Le second objectif réclamait de recenser les facteurs potentiels de réussite de l'accompagnement puis d'identifier ceux d'entre eux qui sont des facteurs effectifs de réussite.

Parmi les nombreuses réponses reçues, cinq recherches ont été sélectionnées et financées par la Dares. Les résultats ont été disponibles dans le courant de l'année 2008. Certains des résultats de ces recherches font aujourd'hui l'objet du dossier « Accompagnement dans l'emploi et accompagnement vers l'emploi » proposé dans les pages qui suivent (1).

Mathieu Béraud et Anne Eydoux s'intéressent aux évolutions récentes des pratiques d'accompagnement des chômeurs : généralisation de l'accompagnement des chômeurs en 2001 et son renforcement en 2005, redéfinition des droits et devoirs des chômeurs et volonté politique que le travail soit « plus rémunérateur » que la dépendance à des minima sociaux, et souci de rationaliser l'organisation du service public de l'emploi. Les deux auteurs décrivent la diversité des pratiques d'activation des chômeurs en Europe et comment se positionne la France par rapport à ses différents voisins. Ils s'appuient ensuite sur une enquête conduite auprès des différents intermédiaires de l'emploi d'une trentaine de structures spécialisées dans l'accompagnement vers l'emploi et dans l'emploi, dans trois régions françaises, pour analyser les transformations récentes de l'accompagnement et de l'activation des chômeurs en France.

La loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005 a élargi le nombre des intervenants dans la sphère de l'accompagnement à la recherche d'emploi en mettant fin au monopole de placement de l'ANPE : de nouveaux commanditaires, désormais communément appelés « opérateurs privés de placement », interviennent sur le marché de l'accompagnement des chômeurs. L'article de Sophie Divay analyse les pratiques d'accompagnement des chômeurs de ces nouveaux professionnels de l'aide à la recherche d'emploi, en comparaison avec les pratiques des professionnels plus anciens.

L'article d'Annie Gouzien nous plonge dans un secteur particulier, celui des pêches maritimes. L'auteur rend compte des pratiques et des institutions de l'accompagnement vers l'emploi dans ce secteur en Bretagne. Depuis la grande crise de la pêche des années quatre-vingt-dix, le secteur a peu à peu mis en place des innovations pour favoriser une meilleure coordination avec les institutions globales, alors que jusqu'au préalable il fonctionnait sur un modèle de gestion de l'emploi et de l'accompagnement « par le milieu ». Ces particu-

(*) Chef de la mission animation de la recherche de la Dares.

(1) Sur les quatre articles que comprend ce dossier, les trois premiers ont été expertisés par le précédent comité de rédaction de la revue.

larités de l'accompagnement vers l'emploi dans le secteur des pêches maritimes permettent enfin à l'auteur d'analyser les modes de construction des interactions entre le dispositif localisé d'insertion et les institutions publiques nationales.

Melaine Cervera et Hervé Defalvard ouvrent la boîte noire de l'accompagnement dans l'emploi en analysant les pratiques d'accompagnement au sein des structures de l'insertion par l'activité économique (ou SIAE). Ils s'appuient pour ce faire sur des entretiens monographiques de professionnels de l'accompagnement d'une part, et de personnes bénéficiant de l'accompagnement d'autre part, réalisés dans huit SIAE, et sur l'analyse quantitative des paroles de ces deux types d'intervenants, accompagnateurs et accompagnés, recueillies dans ce cadre. Les auteurs étudient comment se nouent, au sein des SIAE, les règles édictées et promues par le service public de l'emploi, qu'ils appellent les règles « d'en haut », et les règles issues du terrain, du savoir-faire et de l'expérience, qu'ils appellent les règles « d'en bas ». Ils montrent comment leur combinaison produit des effets positifs sur le plan de la formation et de l'insertion sociale, tant que les accompagnés sont dans les SIAE, mais que ces règles « d'en haut » et « d'en bas » ne se combinent plus vraiment à la sortie des SIAE ne permettant plus aux effets positifs de perdurer.